
Incendie survenu à la Cathédrale de Notre-Dame de Paris

Hier soir, le monde entier a suivi avec effarement, l'incendie soudain et brutal survenu à la Cathédrale de Notre-Dame de Paris, un monument classé au patrimoine mondial de l'Humanité, en cours de rénovation depuis un an et vieux de plus de 856 ans.

Cette Cathédrale au-delà d'être une église pour les catholiques de France et du monde entier, est aussi avant tout, un joyau de notre histoire, un patrimoine identitaire, symbole de Paris et de notre pays tout entier.

Au cœur de la capitale, ce monument a traversé les âges et s'est fait témoin de nombreux événements marquants pour notre pays et notre République. Ce fût en effet le lieu du couronnement de Napoléon en 1804 mais également, de célébrations d'obsèques pour de nombreuses personnalités et Chefs d'Etat dont, le général Charles De Gaulle en 1970, Georges POMPIDOU en 1974 et François MITTERRAND en 1996.

La Cathédrale de Notre-Dame de Paris a été fêtée en 2013, pour ses 850 ans, par près de 13 millions de visiteurs.

Cet incendie a donc touché le cœur de toute la nation et du monde entier, et à ce titre, celui de Mayotte et de nombreux mahorais. Le Président du Conseil départemental s'associe à l'émotion que ce drame suscite dans notre pays et adresse une pensée toute particulière à la communauté catholique en cette semaine sainte.

Les mahoraises et les Mohorais sauront également se mobiliser, pour prendre toute leur part à l'appel lancé par le Président de la République, dès hier soir, pour une souscription nationale, pour sa reconstruction.

Le Président du Conseil départemental
Soibahadine IBRAHIM RAMADANI

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

8 boulevard Halidi Sélémani
97600 MAMOUDZOU
02 69 6 10 00

www.cg976.fr